

324

PR5.1.6

Projet Oléoduc Énergie Est de
TransCanada – section québécoise

6211-18-018

Annexe 2-1

**Pages de remplacement relatives au rapport
supplémentaire n°1**

Présentations supplémentaires prévues pour Énergie Est (Révision.2)

N° de la pièce	Renvoi	Dépôt supplémentaire	Date cible de dépôt	État
Rapport supplémentaire n° 1 – Janvier 2015				
RS 1-1	Demande Volume 1, Tableau 2-6	Mise à jour du programme d'engagement des Autochtones, y compris des activités d'engagement de suivi avec des communautés supplémentaires identifiées par l'ONÉ au printemps de 2014	T4 2014 (Révisé janvier 2015)	Terminé
RS 1-2	<ul style="list-style-type: none"> • Demande Volume 1, Section 2.17 • ÉES Volume 1, Section 1.2.1 	Évaluation des éléments du Projet non compris dans l'ÉES, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • modification du tracé du pipeline autour des stations de compression et des vannes de canalisation principale sur le pipeline de conversion • Remplacements du passage des cours d'eau • optimisation du tracé dans le cadre de la conception détaillée et commentaires des parties intéressées 	Tel qu'indiqué dans la case au-dessus	Terminé
RS 1-3	<ul style="list-style-type: none"> • Demande Volume 1, Section 2.17 • ÉES Volume 1, Section 1.2.2 	Addendum de l'ÉES portant sur la détermination de l'importance : <ul style="list-style-type: none"> • des effets potentiels d'un franchissement avec tranchée à ciel ouvert dans la rivière Assiniboine au Manitoba sur la mulette feuille d'érable en s'appuyant sur la modélisation de transport de sédiments • de la rainette faux-grillon de l'Ouest en tenant compte du programme de rétablissement proposé en Ontario pour cette espèce déposé le 3 juillet 2014 	Tel qu'indiqué dans la case au-dessus	Terminé
RS 1-4	<ul style="list-style-type: none"> • Demande Volume 11, Section 3 • ÉES Volume 1, Section 1.2.2 	Les rapports des données techniques qui comprendront les données recueillies sur le terrain en 2014 (tel qu'identifié dans l'ÉES Volumes 2, 3, 4 et 6)	Tel qu'indiqué dans la case au-dessus	Terminé
RS 1-5	<ul style="list-style-type: none"> • Demande Volume 11, Section 3 • ÉES Volume 1, Section 1.2.2 	Évaluation quantitative des effets potentiels du Projet sur l'habitat essentiel du caribou des bois dans le nord de l'Ontario	Tel qu'indiqué dans la case au-dessus	Terminé

Présentations supplémentaires prévues pour Énergie Est (Révision.2) (Suite)

N° de la pièce	Renvoi	Dépôt supplémentaire	Date cible de dépôt	État
Rapport supplémentaire n° 2 – Mars 2015				
RS 2-1	Rapport supplémentaire 1, Mise à jour du Projet et errata, Section 1.3.2	Rapports de faisabilité FDH nouveaux et de remplacement pour les franchissements de cours d'eau sans tranchée au Nouveau-Brunswick	T1 2015	Prévu
RS 2-2	Demande Volume 4, Section 4.3, Annexes Vol 4-3 et Vol 4-4	Mises à jour des rapports sur les géorisques et rapports hydrotechniques de Golder Associates Inc., y compris les mesures d'atténuation éventuelles	T1 2015	<u>Terminé</u>
RS 2-3	Rapport supplémentaire n° 1, Section 1.3	Rapports de faisabilité pour <u>huit</u> franchissements sans tranchée le long du tronçon du Nouveau-Brunswick	T1 2015	<u>Terminé</u>
RS 2-4	Rapport supplémentaire n° 1, Section 1.4	Mise à jour des modifications du tracé du pipeline autour des installations existantes de TransCanada le long des tronçons de conversion	T1 2015	<u>Terminé</u>
RS 2-5	Rapport supplémentaire n° 1, Section 1.5	Rapport d'étape sur l'initiative d'optimisation de la conception de l'installation	<u>T3</u> 2015	Prévu
RS 2-6	Rapport supplémentaire n° 1, Mise à jour du Projet et errata , Section 1.6	Mise à jour des activités de participation des collectivités	T1 2015	<u>Terminé</u>
RS 2-7	Rapport supplémentaire n° 1, Mise à jour du Projet et errata Section 1.7	Mise à jour des activités d'engagement à l'égard des Autochtones	T1 2015	<u>Terminé</u>
RS 2-8	Rapport supplémentaire n° 1, Mise à jour du Projet et errata Section 1.8	Mise à jour de la consultation avec les fonctionnaires bureaux fédéraux et provinciaux en environnement	T1 2015	<u>Terminé</u>

Présentations supplémentaires prévues pour Énergie Est (Révision.2) (Suite)

N° de la pièce	Renvoi	Dépôt supplémentaire	Date cible de dépôt	État
RS 2-9	Demande Volumes 7, 9 et 10	Mise à jour de la consultation sur le transport maritime pour le Nouveau-Brunswick	T1 2015	<u>Terminé</u>
RS 2-10	<ul style="list-style-type: none"> • Demande Volume 1, Section 2.17 • ÉES Volume 1, Section 1.2.2 • ÉES Volume 4, Section 11 partie B • Rapport supplémentaire n° 1, Section 1.9.32 	<ul style="list-style-type: none"> • Addendum de l'ÉES portant sur la détermination de l'importance des effets associés au transport maritime de la baie de Fundy sur les mammifères marins. • Rapports des données techniques du Nouveau-Brunswick sur la faune marine et habitat de la faune marine 	T3 2015	Prévu
RS 2-11	Rapport supplémentaire n° 1, Section 1.9.2	Réévaluation d'un site d'intérêt pour le franchissement de la rivière Iroquois à la suite d'une modification du tracé	T1 2015	<u>Terminé</u>
RS 2-12	<ul style="list-style-type: none"> • ÉES Volume 1, Section 1.2.2 • <u>Rapport supplémentaire No.1, Section 1.9.3</u> • <u>Rapport supplémentaire N.2, Section 1.10</u> 	<p>Documents d'atténuation complets comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mises à jour des plans de protection de l'environnement (<u>à l'exception du terminal maritime Énergie Est de Canaport</u>) • Cartes-tracés environnementales pour <u>les pipelines d' Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario et Nouveau-Brunswick</u> • Tableaux sur les mesures d'atténuation propres aux ressources à l'extérieur du Québec 	T1 2015	<u>Terminé</u> <u>Prévu</u>
<u>RS 2-13</u>	<u>Rapport supplémentaire N.2, Section 1.10</u>	<u>Mise à jour des PPE sur le terminal maritime d'Énergie Est de Canaport</u>	<u>T4 2015</u>	<u>Prévu</u>
<u>RS 2-14</u>	<u>Rapport supplémentaire N.2, Section 1.10</u>	<u>Figures environnementales avec atténuation pour les stations de pompages, terminaux de réservoirs et le terminal maritime Énergie Est de Canaport</u>	<u>T4 2015</u>	<u>Prévu</u>
Rapport supplémentaire n° 3 – Juin 2015				
RS 3-1	<ul style="list-style-type: none"> • Demande Volume 1, Section 2.9.4, • Demande Volume 4, Section 3.3; Annexes Vol 4-48 à Vol 4-55 	Mise à jour de l'information pour tenir compte des travaux géotechniques en cours sur huit franchissements de cours d'eau au sud du fleuve Saint-Laurent	T3 2015	Prévu

Présentations supplémentaires prévues pour Énergie Est (Révision.2) (Suite)

N° de la pièce	Renvoi	Dépôt supplémentaire	Date cible de dépôt	État
RS 3-2	<ul style="list-style-type: none"> • Demande Volume 3, Section 4.2.3, Garanties financières • Liste de contrôle du Guide de dépôt, Rubrique D1c 	<ul style="list-style-type: none"> • Estimation détaillée des coûts selon le pire des scénarios d'un déversement crédible à une installation du Projet • <u>Estimation détaillée des coûts selon le pire des scénarios d'un déversement crédible à une installation maritime</u> 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>T4</u> 2015 • <u>T4</u> 2015 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévu • Prévu
RS 3-3	Rapport supplémentaire n° 1, Section 1.5.1	Mise à jour du terminal maritime de Cacouna d'Énergie Est	T2 2015	<u>Terminé</u>
RS 3-4	Demande Volumes 7, 9 et 10	Mise à jour de la consultation sur le transport maritime	T2 2015	Prévu
RS 3-5	Rapport supplémentaire n° 1, <u>Mise à jour du projet et errata</u> , Section 1.6	Mise à jour des activités de participation des collectivités.	T2 2015	Prévu
RS 3-6	Rapport supplémentaire n° 1, <u>Mise à jour du projet et errata</u> , Section 1.7	Mise à jour des activités d'engagement à l'égard des Autochtones.	T2 2015	Prévu
RS 3-7	Rapport supplémentaire n° 1, <u>Mise à jour du projet et errata</u> , Section 1.8	Mise à jour de la consultation avec les <u>fonctionnaires bureaux</u> fédéraux et provinciaux en environnement.	T2 2015	Prévu
RS 3-8	<ul style="list-style-type: none"> • Demande Volume 1, Section 2.17 • ÉES Volume 1, Section 1.2.2 	Addendum de l'ÉES portant sur la détermination de l'importance des effets associés à la construction et à l'exploitation du terminal maritime de Cacouna sur les mammifères marins	T2 2015	<u>Pas requis</u>
RS 3-9	<ul style="list-style-type: none"> • Demande Volume 1, Section 2.17 • ÉES Volume 1, Section 1.2.2 	Addendum de l'ÉES portant sur la détermination de l'importance des effets associés au transport maritime dans le golfe du Saint-Laurent sur les mammifères marins.	T2 2015	<u>Pas requis</u>
RS 3-10	<ul style="list-style-type: none"> • Demande Volume 1, Section 2.13 • Demande Volume 7, Sections 5.1.9 et 5.3 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour du <u>processus d'examen</u> TERMPOL • <u>Rapports</u> du comité d'examen TERMPOL sur les <u>terminaux</u> maritimes Énergie Est de Canaport <u>et Cacouna</u> 	T4 2015 (après la diffusion des rapports du comité d'examen TERMPOL)	<ul style="list-style-type: none"> • Prévu <u>pour Énergie Est Canaport</u> • <u>Pas requis pour Cacouna</u>

Présentations supplémentaires prévues pour Énergie Est (Révision.2) (Suite)

N° de la pièce	Renvoi	Dépôt supplémentaire	Date cible de dépôt	État
RS 3-11	<ul style="list-style-type: none"> • Demande Volume 1, Section 2.9.4 • Demande Volume 4, Sections 3.3.1.4 et 3.4.4, Annexes Vol 4-35, 4-62 et 4-65 • Demande Volume 5, Sections 4.2.5 et 4.2.6, Annexes Vol 5-42, Vol 5-45, et Vol 5-46 	Mises à jour de la méthodologie de franchissement et des emplacements de rechange pour les franchissements des rivières des Outaouais <u>et Iroquois</u> , Rivière du Nord <u>et Salmon traversant le tronçon du Québec</u>	T2 2015	Prévu
RS 3-12	<ul style="list-style-type: none"> • ÉES Volume 1, Section 1.2.2 • <u>Rapport supplémentaire N°1, Section 1.9.2</u> 	Feuilles d'alignements environnementales et ressources spécifiques sur les tableaux de mesures d'atténuation <u>pour les nouveaux pipelines au Québec</u>	T2 2015	Prévu
RS 3-13	<ul style="list-style-type: none"> • ÉES Volume 2, Section 6 parties A et C2 • Rapport supplémentaire n° 1, Section 1.9.2 	Addendum de l'ÉES portant sur l'évaluation des effets sur les méthodes d'urgence du passage de cours d'eau pour le franchissement des cours d'eau sans tranchée (Alberta et Ontario)	T2 2015	Prévu
RS 3-15	Rapport supplémentaire n° 1, Section 1.9.2	Mise à jour de l'ÉES sur l'environnement acoustique	T4 2015	Prévu
<u>RS 3-16</u>	<u>Rapport supplémentaire n° 2, Section 1.3</u>	<u>Mise à jour depuis décembre 2014 du plan du tracé du pipeline incluant aperçu et cartes détaillées du tracé</u>	<u>T2 2015</u>	<u>Prévu</u>
Rapport supplémentaire n° 4 – Septembre 2015				
RS 4-1	<ul style="list-style-type: none"> • Demande Volume 1, Section 2.9.3 • Demande Volume 4, Section 2.9 • Demande Volume 7, Section 2.11 	<u>Plan d'atténuation pour les formations rocheuses acides incluant les mesures préliminaires d'atténuation</u>	T4 2015	Prévu
RS 4-2	Rapport supplémentaire n° 1, Section 1.3	Rapports de faisabilité sur <u>huit</u> franchissements de cours d'eau sans tranchée le long du tronçon du Nouveau-Brunswick.	T3 2015	Prévu
RS 4-3	Rapport supplémentaire n° 1, <u>Mise à jour du projet et errata</u> Section 1.6	Mise à jour des activités de participation des collectivités.	T3 2015	Prévu
RS 4-4	Rapport supplémentaire n° 1, <u>Mise à jour du projet et errata</u> Section 1.7	Mise à jour des activités d'engagement à l'égard des Autochtones.	T3 2015	Prévu

Présentations supplémentaires prévues pour Énergie Est (Révision.2) (Suite)

N° de la pièce	Renvoi	Dépôt supplémentaire	Date cible de dépôt	État
RS 4-5	Rapport supplémentaire n° 1, Mise à jour du projet et errata Section 1.8	Mise à jour de la consultation avec les fonctionnaires fédéraux et provinciaux en environnement.	T3 2015	Prévu
RS 4-6	<ul style="list-style-type: none"> Volume 11, Section 3 ÉES Volume 1, Section 1.2.1 Rapport supplémentaire n° 1, Mise à jour du Projet et errata, Section 1.89.2 	Évaluation des éléments du Projet non inclus dans l'ÉES, notamment : <ul style="list-style-type: none"> Obstruction principale des sites de vannes sur les tronçons de conversion des routes d'accès permanentes aux terminaux de réservoirs, aux stations de pompage et aux vannes de sectionnement de la canalisation principale Optimisation du site d'installation Modifications du tracé de l'emplacement des camps, des aires de stockage et des autres installations auxiliaires temporaires connus 	T3 2015	Prévu
RS 4-7	ÉES Volume 1, Section 1.2.2	Évaluation des risques posés pour la santé humaine et l'écologie par un scénario de déversement mineur et le pire scénario de déversement crédible en cas de déversement en milieu marin	T4 2015	Prévu
RS 4-8	<ul style="list-style-type: none"> ÉES Volume 2, partie D et E, Section 6 Rapport supplémentaire n° 1, Section 1.9.2 	Addendum de l'ÉES portant sur l'évaluation des effets sur les méthodes d'urgence du passage de cours d'eau pour le franchissement des cours d'eau sans tranchée (Québec et Nouveau-Brunswick)	T3 2015	Prévu
<u>Rapport supplémentaire n° 5 – Décembre 2015¹</u>				
<u>Rapport supplémentaire n°6 – Mars 2016</u>				
<u>RS 6-1</u>	<u>Rapport supplémentaire No.2, Section 1.8.2</u>	<u>Rapport des connaissances traditionnelles</u>	<u>T1 2016</u>	<u>Prévu</u>
<u>Rapport supplémentaire n°7 – Juin 2016</u>				
RS <u>7-1</u>	<ul style="list-style-type: none"> Demande Volume 8, Liste de contrôle du Guide de dépôt, Rubrique G4 (27 juin 2014) 	Plans d'arpentage pour la construction avec des renseignements détaillés sur la propriété des terres	T2 2016	Prévu
RS <u>7-2</u>	<ul style="list-style-type: none"> Demande Volume 1, Section 2.7.5 Demande Volume 5, Section 2.3 	Plan de mesures correctives afin de résoudre les problèmes identifiés lors des inspections internes Confirmation de la réalisation du plan de mesures correctives mené au cours de la construction du Projet	T3 2016	Prévu

Présentations supplémentaires prévues pour Énergie Est (Révision.2) (Suite)

N° de la pièce	Renvoi	Dépôt supplémentaire	Date cible de dépôt	État
<p><u>Remarque :</u> 1. À ce jour, il n'y a pas d'élément additionnel pour le rapport supplémentaire n°5 cependant, la date cible de dépôt pour certains rapports mentionnés précédemment est prévue lors du quatrième trimestre, c'est-à-dire lors du rapport supplémentaire n°5.</p>				

- instaurer des normes en ce qui a trait aux rapports de non-conformité (RNC), aux rapports quotidiens et hebdomadaires et aux autres dossiers tenus par les vérificateurs de la qualité et par les inspecteurs
- s'assurer que des mesures appropriées et opportunes sont prises à l'égard des RNC et compiler les rapports de vérification et les RNC hebdomadaires
- surveiller les activités sur les tronçons de construction et aux emplacements des installations afin de s'assurer qu'elles respectent le plan de gestion de la qualité
- surveiller le traitement des RNC, des analyses des causes fondamentales et des rapports de mesures correctives
- effectuer des audits et des enquêtes de qualité

2.4.2 Rôle des entrepreneurs principaux dans la gestion de la qualité

Les entrepreneurs principaux seront tenus d'élaborer et de maintenir leurs propres plans de gestion de la qualité, qui devront être conformes au plan de gestion de la qualité général du Projet. Ces plans incluront notamment les éléments suivants :

- les documents contractuels applicables
- la conception du Projet
- les normes, les spécifications et les procédures applicables

2.4.3 Inspection de la qualité par des tiers

Les travaux de construction des entrepreneurs seront assujettis à des vérifications de la qualité effectuées par des vérificateurs indépendants des entrepreneurs et de l'équipe d'Énergie Est. Ces vérifications permettront de s'assurer que les normes de qualité de TransCanada sont respectées.

2.5 CALENDRIER DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Un plan de construction pluriannuel préliminaire a été élaboré pour le Projet. Ce plan est présenté à la figure 2-1.

Le plan de construction est tributaire de l'obtention des approbations réglementaires, des permis et des autorisations en temps opportun pour permettre le lancement des activités de construction au ~~deuxième~~ troisième trimestre de 2016.

Les contraintes environnementales et saisonnières, ainsi que l'éloignement de certaines des installations, nécessiteront une planification et une préparation considérables. Le plan préliminaire sera raffiné au cours de la phase de conception détaillée et intégrera les résultats des travaux sur le terrain et des activités de participation. Les travaux de remise en état se poursuivront pendant l'exploitation commerciale.

2.6 STRATÉGIE DE CONSTRUCTION

Le plan de construction préliminaire suppose que les activités de construction du pipeline, des stations de pompage, des terminaux de réservoirs et des terminaux maritimes commenceront au troisième trimestre de 2016 (voir la figure 2-1).

Les activités d'aménagement de l'infrastructure de construction temporaire et de préparation des chantiers sont cruciales en ce qui a trait au respect du calendrier du Projet et de la date prévue de début des travaux, puisque ces activités sont nécessaires afin de permettre l'exécution des activités de construction dans tous les secteurs du Projet et pour tous les types d'installations. Ces activités devraient commencer au deuxième troisième trimestre de 2016.

Les activités de construction en lien avec la conversion, les stations de pompage le long de la section à convertir et les terminaux de réservoirs de Hardisty D et de Saint John devraient commencer au deuxième troisième trimestre de 2016, conformément à la dispense de l'application du processus de tracé détaillé qui est demandée à l'ONÉ dans le cadre de la présente demande.

Il est prévu que le pipeline sera construit en plus de 40 tronçons, soit environ 20 tronçons de conversion, plus de 20 tronçons pour la nouvelle canalisation principale et un tronçon pour chacune des trois canalisations latérales.

Les tronçons de construction de la canalisation principale et les tronçons de conversion sont de diverses longueurs (50 km à 140 km) et exigent des effectifs de tailles variées (qui compteront jusqu'à 700 personnes au plus fort de la construction). Le tracé et le calendrier des travaux sont établis en fonction de la constructibilité, de la logistique, des caractéristiques du terrain et de facteurs sécuritaires et environnementaux. En outre, Énergie Est prévoit avoir besoin d'une vingtaine d'équipes spécialisées pour la construction des ouvrages de franchissement de cours d'eau sans tranchée.

Le calendrier des activités de conversion sera établi de manière à éviter d'interrompre le transport du gaz naturel sur le réseau principal de TransCanada.

Le calendrier suppose que la construction sera effectuée par étape, des installations d'Hardisty, en Alberta, jusqu'aux installations de Cacouna, au Québec, et que ces installations entreront en service avant les installations qui assureront la pleine capacité de livraison, à Saint John, au Nouveau-Brunswick.

mesures d'intervention en cas d'urgence se poursuivra tout au long du processus de la demande et des phases de construction et d'exploitation du Projet.

La démarche mentionnée ci-haut était la même pour toutes les provinces. Toutefois, le calendrier des activités de participation variait d'une province à l'autre.

1.3.1 Alberta, Saskatchewan et Manitoba

Énergie Est a désigné et vérifié les agences éventuelles d'intervention en cas d'urgence dans les collectivités avoisinantes et adjacentes en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba et leur a envoyé une lettre d'introduction et une trousse d'information en juillet 2014. Les organismes provinciaux contactés comprenaient des représentants de district de l'Agence de gestion des urgences de l'Alberta et les représentants régionaux de l'Organisation des mesures d'urgence du Manitoba et Santé sud Manitoba (gestion régionale en cas de catastrophe). Énergie Est va prendre contact avec les organismes provinciaux d'intervention d'urgence de la Saskatchewan et fera le rapport sur les progrès accomplis lors des futures mises à jour.

Énergie Est a également téléphoné aux agences d'intervention en cas d'urgence de ces provinces pour offrir des sessions et des rencontres d'information. La majorité de ces agences ont refusé l'offre ou ont indiqué que ces sessions devraient se dérouler plutôt peu avant les activités de construction. Le Projet a l'intention d'assurer un suivi avec les agences d'intervention en cas d'urgence au cours du premier trimestre 2015 afin de planifier des sessions d'information, des ateliers de travail et des exercices de formation, au besoin.

1.3.2 Ontario

Une lettre d'introduction et une trousse d'information ont été envoyées par la poste aux agences d'intervention en cas d'urgence en Ontario en mars 2014. La prise de contact des agences d'intervention en cas d'urgence s'est poursuivie avec l'organisation de sept sessions d'information sur la gestion d'intervention en cas d'urgence en juin au cours desquelles ~~plus de 1 280~~ environ 80 premiers répondants ont participé. Les participants aux rencontres comprenaient des organismes de première intervention, le Ministère des Richesses naturelles et des Forêts, la police provinciale de l'Ontario et les répartiteurs médicaux des urgences 911. À ce moment, Énergie Est a également participé à un exercice de simulation lié au gaz naturel mené par TransCanada dans les cantons unis de Leeds et de Grenville. Énergie Est continuera de participer avec les premiers répondants au cours des mois à venir afin de recueillir plus de renseignements détaillés afin d'orienter l'élaboration des plans d'intervention en cas d'urgence.

1.3.3 Québec

Une lettre d'introduction et une trousse d'information ont été envoyées par la poste aux agences d'intervention en cas d'urgence de la province de Québec en avril 2014. En juillet et en août 2014, Énergie Est a organisé 11 sessions d'information pour les

lettre demandait également aux destinataires de répondre à Énergie Est dans les 21 jours s'ils voulaient en connaître davantage à propos du Projet ou s'ils voulaient signifier leur intérêt à participer aux activités d'engagement à venir.

À partir des réponses reçues, deux nouvelles communautés en Ontario et quatre nouvelles communautés en Nouvelle-Écosse ont été identifiées en tant que communautés à proximité (Tableau 2-1). En Nouvelle-Écosse, Énergie Est a débuté des activités d'engagement avec quatre communautés à proximité, conformément à la Mi'kmaq Rights Initiative qui représente la communauté Mi'kmaq de Nouvelle-Écosse. À Québec, Énergie Est a engagé le Conseil Tribal de la Nation Algonquine Anishnabeg pour discuter des chefs qui seront mandatés au nom du Conseil Tribal afin de représenter leur engagement dans le projet. Comme Énergie Est s'est directement engagé auprès des membres de la communauté, la collaboration avec le Conseil Tribal est maintenant conclue.

Pour connaître les détails des activités d'engagement réalisées avec les communautés et organisations des Premières Nations à proximité nouvellement identifiées, se reporter au Tableau 2-1 ci-dessous qui contient les références aux annexes des sommaires des engagements avec les communautés autochtones et des journaux de participation autochtone.

Tableau 2-1 : Groupes autochtones nouvellement identifiés visés par le processus d'engagement d'Énergie Est

Province	Communauté	Renvoi aux annexes des sommaires des engagements avec les communautés	Renvoi aux annexes des journaux de participation
Ontario	Première Nation Dokis	2-16	2-21
	Première Nation Wahnapiatae	2-17	2-22
Nouvelle-Écosse	La Mi'kmaq Rights Initiative représentant : <ul style="list-style-type: none"> • La Première Nation Acadia • La Première Nation d'Annapolis Valley • La Première Nation de Glooscap • Bear River 	2-18	2-23

Pour connaître les détails des activités d'engagement réalisées avec les communautés et organisations des Premières Nations et des Métis par province pendant la période de référence supplémentaire, consultez le Tableau 2-2 qui contient les renvois aux annexes des sommaires des engagements avec les communautés autochtones et des journaux des consultations avec les Autochtones⁴.

⁴ Comprend les journaux de participation couvrant la période du 19 avril 2014 au 31 août 2014. Les activités d'engagement mises à jour ou les errata du dépôt de la Demande relative au Projet (avril 2013 à avril 2014) sont surlignés et soulignés dans les journaux de participation.

50.0 ANIMBIIGOO ZAAGI'IGAN ANISHNAABEK (PREMIÈRE NATION DU LAC NIPIGON)

Entre le 19 avril 2014 et le 31 août 2014, Énergie Est a continué de partager de l'information sur le Projet avec la communauté Animbiigoo Zaagi'igan Anishnaabek. En mai 2014, Énergie Est a rencontré le responsable du développement économique et le coordinateur des activités de consultation de la communauté Animbiigoo Zaagi'igan Anishnaabek pour discuter du Projet et de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) relativement à l'engagement envers le Projet.

En juin 2014, la communauté Animbiigoo Zaagi'igan Anishnaabek a transmis à Énergie Est une ébauche de budget et de plan de travail sur l'EFEC. Par la suite, Énergie Est a logé un appel pour discuter de l'ébauche des documents et, durant les mois de juillet et août, elle a travaillé avec la communauté pour faire en sorte que l'ébauche du plan de travail et du budget soit adaptée aux modèles d'Énergie Est. Les ébauches ont été transmises à la communauté à des fins d'examen.

En date du 31 août 2014, Énergie Est est déterminée à poursuivre ses activités d'engagement auprès de la communauté Animbiigoo Zaagi'igan Anishnaabek et elle continuera de partager l'information sur le Projet et d'établir l'intérêt de la communauté dans le Projet.

5.0 PREMIÈRE NATION D'ELSIPOGTOG (PREMIÈRE NATION BIG COVE)

Entre le 19 avril 2014 et le 31 août 2014, Énergie Est a continué de partager de l'information sur le Projet avec la Première Nation d'Elsipogtog. En juin 2014, Énergie Est a rencontré le Chef de la Première Nation d'Elsipogtog pour discuter de l'intérêt potentiel de cette Première Nation dans le processus d'engagement à l'égard du Projet. Le Chef a indiqué que lui-même et le Conseil de la Première Nation d'Elsipogtog ne disposaient pas de l'information la plus à jour sur le Projet. Le Chef a également précisé que la décision de l'ancien chef de se retirer de l'Assemblée des Chefs des Premières Nations du Nouveau-Brunswick (ACPNNB) n'avait rien à voir avec le Projet. Lors de cette réunion, Énergie Est a donné au Chef un aperçu et une mise à jour du Projet et l'a informé du statut du processus d'engagement aux termes de l'ACPNNB et du statut des quatre autres Premières Nations qui se sont engagées directement à l'égard du Projet (Première Nation de Madawaska, Première Nation Woodstock, Première Nation de Pabineau et Première Nation de Saint Mary's, Nouveau-Brunswick).

Lors de cette réunion, le Chef a précisé que lui-même et le Conseil de la Première Nation d'Elsipogtog aimeraient obtenir plus d'informations sur le processus d'engagement ainsi que des détails sur la lettre d'entente (LE) et sur l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). Le Chef a convenu de permettre à Énergie Est d'entamer des activités d'engagement avec les responsables du développement économique et de la formation de la Première Nation d'Elsipogtog relativement à des occasions d'emplois éventuelles entourant le Projet, précisant que ces discussions constitueraient un bon point de départ pour l'appui de la communauté envers le Projet.

Par suite de la réunion, Énergie Est a transmis des documents d'information exhaustifs à la communauté à l'intention du Chef et du Conseil. Énergie Est a transmis un courriel au Chef pour discuter des prochaines étapes du processus d'engagement éventuel et pour résumer l'étape initiale des activités d'engagement et donner une brève description du processus entourant l'EFEC.

En date du 31 août 2014, Énergie Est est déterminée à poursuivre ses activités d'engagement auprès de la Première Nation d'Elsipogtog et continuera de partager l'information disponible sur le Projet et